

Missillac en bref

S'épanouir dans une qualité de vie quotidienne

Nouveau restaurant scolaire, composteurs partagés, travaux quotidiens...

Des projets pour vous permettre simplement de bien vivre à Missillac.



**Votre
quotidien**



Au cœur de la vie citoyenne
et associative

**À
Missillac**



Solidarité :
La ville s'engage

**À
découvrir**



On parle de vous :
Les infos du territoire

Sommaire

Votre quotidien Page 03

Dossier Pages 04 à 05

À Missillac Page 06

À découvrir Pages 07 à 08

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie de Missillac

06, rue de la Fontaine Saint-Jean - BP 30

44780 MISSILLAC

Tél. 02 40 88 31 09 • Fax. 02 40 19 32 02

Courriel : mairie@missillac.fr • Site internet : www.missillac.fr

Page Facebook : facebook.com/VilledeMissillac

LES SERVICES ADMINISTRATIFS DE LA MAIRIE VOUS ACCUEILLEN

Le lundi et le vendredi de 08h30 à 12h00 et permanence téléphonique de 13h30 à 16h30 • Le mardi, le mercredi et le jeudi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 • Le samedi de 09h00 à 12h00.

Le service urbanisme est ouvert au public tous les matins du lundi au vendredi, exclusivement sur rendez-vous.

MAGAZINE MUNICIPAL – ÉTÉ 2024

Le prochain magazine municipal paraîtra en juillet. Les demandes de publications peuvent être transmises, jusqu'au vendredi 17 mai 2024 par courriel : webmaster@missillac.fr

PUBLICATION

Directeur de la publication : Jean-Louis MOGAN, Maire.

Rédactrice en cheffe : Audrey CHATAL.

Tirage : 2 700 exemplaires.

Crédits photos :

Typhaine GUIHO, Estelle MARTIN, Laurence LEGUY-ADOLPHE, Mairie de Missillac, Associations Missillacaises, Pixabay, Stocklib, Fotolia et Adobe Stock.

IMPRESSION

Mairie de Missillac

06, rue de la Fontaine Saint-Jean - 44780 MISSILLAC

DISTRIBUTION

Association PACTES

09 Bis Grande Rue - 44160 PONTCHÂTEAU

Édito



“
Chères Missillacaises,
Chers Missillacais,

Je voudrais dédier cet édito à Monsieur Bernard LELIÈVRE qui nous a quitté à la fin de l'année dernière. Il me tient à cœur de lui rendre un hommage appuyé, à lui qui a tant donné pour la commune. Il a été Conseiller Municipal de 1971 à 2001, puis est ensuite devenu Maire de la ville de 2001 à 2014. Nous lui devons de nombreuses réalisations, notamment, l'actuelle Mairie,



l'aménagement du bourg, la restauration scolaire ou encore l'école « Les Petits Herbets »...

Bernard LELIÈVRE, était un homme dévoué, au service de la commune et du territoire.

Il a présidé la Commission Syndicale de la Grande Brière Mottière pendant 15 ans. Bernard est parti le 22 décembre 2023. Il aurait été heureux de voir les nouveaux projets prendre forme...

Parmi eux, l'extension de la restauration scolaire, qui va permettre d'accueillir, chaque midi, quelques 250 enfants de maternelle. Cet espace a été pensé pour que la pause méridienne des élèves soit la plus agréable possible. Le bâtiment, conçu selon les normes acoustiques et thermiques, permet également au personnel d'évoluer dans des conditions de travail optimales.

Je vous invite à parcourir cette brève pour en savoir plus sur ces réalisations et pour prendre connaissance des activités proposées par le tissu associatif aux beaux jours. Le calendrier complet et détaillé des manifestations, qui se tiendront les prochains mois, est disponible en ligne.

En attendant de vous retrouver, en début d'été, à travers le magazine municipal estival, n'oubliez pas de vous rendre aux urnes, le dimanche 09 juin prochain pour les élections Européennes !

Profitez des beaux jours à venir et de ce qu'offre notre belle commune.

Bien à vous,

Jean-Louis MOGAN

Maire de Missillac et Président de la Communauté de Communes du Pays de Pontchâteau – Saint-Gildas-Des-Bois.

Vie citoyenne et associative

UNE NOUVELLE ORGANISATION POUR PLUS DE PROXIMITÉ

Au vu des nouveaux services proposés à la population depuis quelques mois, l'organigramme de la Mairie a été remanié. Dorénavant, les administrés s'adresseront au service « Citoyenneté - Vie associative » pour effectuer toutes leurs démarches en lien avec l'État-Civil, les élections, les cartes d'identité et passeports, les réservations de salles communales et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)... Ce service chapeaute aussi toutes les activités qui relèvent de la vie associative et notamment, la gestion des plannings de salles.

Une mission qui va nécessiter une attention toute particulière pendant les travaux de la salle des sports.

Clara, Cathy, Michèle et Marie sont, chaque jour, à votre service pour répondre à vos besoins dans ces différents domaines.



L'équipe du Pôle « Vie citoyenne-Vie associative » depuis le 01^{er} mars.
De gauche à droite : Clara, Catherine, Marie et Michèle



- Un numéro de téléphone unique : ☎ 02 40 88 31 09
- Vie Citoyenne : ✉ mairie@missillac.fr
- Vie associative : ✉ vie-associative@missillac.fr

ATTENTION AUX DÉMARCHAGES ABUSIFS

La Municipalité vous informe : « Des démarchages ou ventes abusives sont régulièrement identifiés sur le territoire. Pour vous prémunir, restez vigilants et adoptez les bonnes pratiques : demandez la carte professionnelle de la personne qui se présente et ne laissez pénétrer personne dans votre habitation. Méfiez-vous, surtout si les vendeurs sont deux. En cas de démarchage abusif, composez immédiatement le 17 et, si vous avez le moindre doute... abstenez-vous ! La Municipalité vous rappelle qu'elle ne mandate aucune entreprise pour effectuer des démarchages téléphoniques, électroniques ou physiques à domicile et vous invite à la plus grande vigilance face à ces pratiques. »

Les Élections Européennes

Les Élections Européennes se dérouleront le dimanche 09 juin 2024. Vous serez alors appelés à élire les Eurodéputés qui siègeront pour cinq ans au Parlement Européen. Les bureaux de vote seront installés à l'école Françoise DOLTO, sise rue de Govilon, et seront ouverts, sans interruption, de 08h00 à 18h00. Pour voter, vous devez obligatoirement être inscrit sur les listes électorales. Vous avez jusqu'au 1^{er} mai 2024 pour faire le nécessaire (notamment si vous avez changé d'adresse). Le jour du scrutin, présentez-vous au bureau de vote indiqué sur votre carte électorale, muni de cette dernière et d'une pièce d'identité. Si vous ne pouvez pas vous rendre au bureau de vote le jour des élections, vous avez la possibilité de voter par procuration. Pour ce faire, vous devez désigner une personne qui votera en votre nom. La personne que vous souhaitez désigner ne doit pas avoir reçu d'autre procuration en France. Vous avez aussi la possibilité d'effectuer une e-procuration en allant sur le site www.maprocuration.gouv.fr puis en vous authentifiant via FranceConnect. Vous pouvez également établir votre procuration via un formulaire papier, téléchargeable sur le site internet www.service-public.fr. Pour finaliser toute procuration, il vous faudra ensuite vous présenter au commissariat de police, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail muni d'un justificatif d'identité.



Au printemps

On entretient

Tout terrain privé non bâti, situé à l'intérieur d'une zone d'habitation ou à une distance de 50 mètres d'une habitation, doit être tenu en parfait état de propreté et, en tout état de cause, débroussaillé au 15 juin de chaque année.

On ne brûle pas

Le brûlage des déchets à l'air libre génère des troubles par les odeurs. La fumée nuit à l'environnement et à la santé. Elle augmente le risque d'incendie. La Municipalité vous rappelle qu'il est strictement interdit de procéder à ce type d'opération sur la commune.



L'info en plus

On fait attention aux horaires !

L'arrêté municipal n°09-09-03 stipule que les travaux bruyants (tondeuses, tronçonneuses, perceuses et autres outils ou engins bruyants) peuvent être réalisés du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00, le samedi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 ainsi que le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00. Ils sont interdits en dehors de ces horaires. Pour la tranquillité de tous, la Municipalité vous remercie de respecter ces pratiques.

Le restaurant scolaire est ouvert !

Après avoir constaté une augmentation régulière des élèves de maternelle inscrits en demi-pension, il était devenu nécessaire de repenser les conditions d'accueil des enfants. Les élèves de maternelle déjeunent dans le nouveau restaurant scolaire depuis la rentrée des vacances d'hiver.

POUR UNE PAUSE MÉRIDIANNE DE QUALITÉ

Le restaurant scolaire se situe dans l'enceinte de l'Espace aux Mille Fleurs. Il accueille chaque jour les enfants scolarisés dans les écoles « Les Petits Herbets », Françoise DOLTO et Notre-Dame-De-La-Brière. Jusqu'à maintenant, les élèves de maternelle déjeunaient dans la grande salle polyvalente tandis que les tout-petits se retrouvaient dans une petite salle adjacente. Les élèves d'élémentaire, du CP au CM², sont, quant à eux, accueillis dans le self qui avait fait l'objet d'une première extension de l'Espace aux Mille Fleurs, en 2013.

LE PROJET

Caroline BORNE, Adjointe aux Affaires Scolaires, présente : « C'est en 2021 que les premières réflexions pour cette seconde extension du restaurant scolaire ont été lancées. L'objectif est double : offrir aux plus petits des conditions de restauration dans une salle pensée pour leur confort tout en permettant à l'Espace aux Mille Fleurs de retrouver sa destination première de salle polyvalente. Ce projet a consisté en la création d'une extension d'environ 430 m². Depuis le lundi 11 mars, elle peut accueillir jusqu'à 250 enfants servis à table. Cette réalisation d'un montant de 1 703 440€ TTC a été soutenue financièrement par le Département de Loire-Atlantique à hauteur de 378 768€, par l'État à hauteur de 210 000€ et par le programme Européen LEADER, à hauteur de 68 600€. »



Démarche anti-gaspi

La restauration scolaire de Missillac est engagée dans la démarche « Mon restau responsable ». Il s'agit d'un programme alimentaire de territoire faisant la promotion du bien manger local, écologique et social. Les enfants et les équipes sont aussi mobilisés, depuis quelques années, autour d'un programme anti-gaspi : jetons petite ou grande faim, gâchimètre à pain, compostage des biodéchets... L'ensemble accompagné d'une sensibilisation et d'une pédagogie pour soutenir ces actions écoresponsables dont les évolutions positives sont déjà visibles.



Des composteurs partagés bientôt disponibles

COMPOSTER SES BIODÉCHETS : UNE OBLIGATION



La Loi Anti-Gaspillage et Économie Circulaire (AGEC), impose le tri à la source des biodéchets depuis 2024. La Communauté de Communes assure la mise en place de la démarche.

Des composteurs individuels

Les habitants peuvent acquérir au prix de 27 euros des composteurs en bois de 400 litres. Pour effectuer une demande :

☎ 02 40 45 07 94 ou ✉ accueil@cc-paysdepontchateau.fr

Et des composteurs partagés

En partenariat avec la commune, le Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique (SMCNA) implantera prochainement, derrière la halle de marché et sur le parking de « La Gargouille », des composteurs partagés. Composés d'un bac de maturation, d'un bac d'apport et d'une réserve de broyat, ils seront accessibles une fois la campagne de communication effectuée. Les éléments d'informations complets seront bientôt disponibles sur le site internet de la ville.



Les réseaux d'assainissement réhabilités

DES TRAVAUX EN ENTRÉE DE VILLE

Sur Missillac, la Communauté de Communes a réhabilité le réseau d'assainissement collectif de la rue du Stade en début d'année. Dans le même temps, la rue de la Pommeraie, la rue du Pont Saillant et la rue du Ténia ont également bénéficié de ces travaux. La réhabilitation du réseau d'adduction en eau potable est programmée prochainement sur ces secteurs.



DES AMÉNAGEMENTS

EN CŒUR DE BOURG À L'ÉTUDE

Les zones donnant la priorité aux piétons et aux limitations de vitesse abaissées devraient s'étendre dans le cœur de ville. L'implantation de zones bleues est aussi en cours de réflexion. Avant cela, il est nécessaire de réhabiliter les différents réseaux. Ces travaux devraient être réalisés dans le courant du printemps, probablement à compter de fin mai, et s'achever en fin d'année.

Attention : Circulation modifiée !

La première tranche des travaux entrepris nécessitera probablement une fermeture de la rue du Château, sur une durée de trois semaines environ. Une déviation sera mise en place. Vous pourrez vous tenir informés sur www.missillac.fr

Réseaux des déchetteries

Des conditions d'utilisation ajustées

Face à une augmentation constante de la fréquentation des déchetteries et aux coûts associés, les Élus du Conseil Communautaire ont délibéré, à l'unanimité, sur les conditions d'utilisation. À compter de ce mois d'avril :

► Réduction du nombre de demi-journées d'ouverture

Passage de 32 demi-journées à 25 demi-journées.

► **Pour les particuliers : chaque foyer dispose désormais d'un quota annuel de 18 passages aux déchetteries et d'un quota annuel de 18 passages à la plateforme de déchets verts.** Au-delà de cette limite, un tarif de 15€ par passage est appliqué.

► **Pour les professionnels : les tarifs de 2019 restent en vigueur sauf pour le dépôt de déchets en benne « tout venant ».** Le coût est désormais de 50€/m³ au lieu de 20€/m³.



L'info en plus

Le réseau des déchetteries de la Communauté de Communes est composé de quatre déchetteries :

Missillac, Pontchâteau, Saint-Gildas-Des-Bois et Sainte-Reine-De-Bretagne ainsi que d'une plateforme de déchets verts. Il est ouvert toute l'année et accessible sur présentation d'une carte d'accès.



En bref

L'espace Ruais se réinvente

Les modulaires vieillissants installés à proximité de l'espace des Ruais, qui accueillait certaines associations, sont en cours de démolition. L'Amicale des Retraités se réunit maintenant dans l'ancienne bibliothèque tandis que le matériel des associations est désormais stocké dans un local municipal de la zone d'activités de La Pommeraie.

Trier, à vos côtés !

Valorisation et recyclage

Donner une seconde vie à vos objets, dans toutes les déchetteries du réseau et à Missillac le vendredi 10 mai 2024.

Collecte de déchets amiantés

Les particuliers peuvent déposer leurs déchets amiantés dans les déchetteries de Pontchâteau et Saint-Gildas-Des-Bois, selon un planning défini par la Communauté de Communes.

Tout savoir sur :

www.cc-paysdepontchateau.fr

Transport solidaire

Pas de moyen de transport ? « Le Lien Conducteur » est là pour vous !

« Le Lien Conducteur » est une association qui répond aux besoins des personnes isolées pour les transporter lors de trajets occasionnels. Ce service, mis en place en collaboration avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Missillac, s'adresse aux personnes ne disposant pas de moyen de locomotion. Les transports sont possibles du lundi au vendredi, de 09h00 à 18h00, après avoir souscrit une adhésion annuelle de 06 euros. Chaque trajet doit ensuite être acquitté à hauteur 0,40 euros du kilomètre.



- 1 **J'adhère** en réglant mon adhésion annuelle,
- 2 **Je réserve** mon transport, au moins 48h00 à l'avance, en appelant le 07 65 68 33 35,
- 3 **J'utilise** mon transport solidaire, sur présentation de ma carte d'adhérent et en réglant la somme de 0,40 euros par kilomètre à mon chauffeur solidaire.



Vous souhaitez devenir conducteur solidaire ?

La Municipalité recherche des conducteurs Missillacais bénévoles. Vous souhaitez vous engager dans cette démarche ?

Contactez le CCAS : ☎ 02 40 88 31 09 · ✉ ccas@missillac.fr

Vacances et familles

Devenez bénévole !

L'association « Vacances & Familles » permet à des familles en difficultés sociales et/ou financières d'accéder aux vacances. Elles sont accompagnées tout au long de leur projet, par des équipes de bénévoles. Sur Missillac, l'association accueille les familles pour des séjours d'une à deux semaines pendant juillet et août dans une maison. Pendant les vacances, les bénévoles sont le lien entre la famille et l'association. Ils partagent des moments d'échanges conviviaux avec les familles, véhiculent celles venues en train (sorties, courses...), indiquent les visites à proximité et accompagnent les familles aux activités proposées par l'association. « Vacances et Familles » recherche des bénévoles sur Missillac. Vous souhaitez vous investir ? **Contactez le CCAS** : ☎ 02 40 88 31 09 · ✉ ccas@missillac.fr



Précarité menstruelle : une collecte solidaire !

Le Département de Loire-Atlantique relance une collecte solidaire de protections périodiques. La Municipalité s'engage, cette année encore, en mettant à disposition un point de collecte en Mairie. **Rendez-vous du 11 au 31 mai 2024**, aux horaires d'ouverture habituels, pour déposer vos dons.



Les petites infos en plus...

Des conseils pour votre budget

L'Espace France Services de la Communauté de Communes propose un nouveau service d'accompagnement budgétaire : le « Point Conseil Budget ». Ouvert à tous, il apporte un soutien pour améliorer la gestion de votre budget, et ce dès les premiers signes de difficultés financières ou bien lorsque les crédits à la consommation et/ou les impayés s'accumulent. Les conseils dispensés sont gratuits et confidentiels. Bénéficiez d'une rencontre, à l'Espace France Services, avec une Conseillère pour faire le point et envisager des leviers d'actions. Votre rendez-vous, d'environ une heure, sera fixé, un vendredi entre 09h00 et 12h00, lors des permanences 2024 : **19 avril, 24 mai, 28 juin, 27 septembre, 18 octobre, 29 novembre, 20 décembre**. **Contact : Madame LUCAS** ☎ 06 59 58 16 12 · ✉ l.lucas@udaf44.asso.fr

Un bonus réparation pour réparer vos textiles

Vos vêtements sont abîmés ? Faites-les réparer ! « Cécile et ses aiguilles », implantée à Missillac et agréée par l'État, vous fait bénéficier du « bonus réparation » : une réduction pour réparer vos textiles plutôt que les changer !

Toutes les infos sur : www.facebook.com/cecilemalice

Des nouvelles des assos

Médailles et promotions au Centre de Secours

Les sapeurs-pompiers de Missillac ont fêté, le samedi 02 décembre 2023, la Sainte-Barbe. Le Chef de Centre a alors eu l'occasion de mettre son équipe à l'honneur.

3 SAPEURS-POMPIERS MÉDAILLÉS

Médailles d'argent : 20 ans de services

Sergent-Chef Pascal BENIGUEL et Caporal Vincent BENOIT,

Médaille de Bronze : 10 ans de services

Caporal-Chef Jonathan THEODET.



8 SAPEURS-POMPIERS PROMUS

Marie LAGRE : Infirmière Principale ; Alexis JONEAU : Adjudant ; Benoit CLÉMENT : Sergent ; Loïc MEISS : Sergent ; Joël PORTA : Caporal-Chef ; Vincent BENOIT : Caporal ; Killian GICQUIAUD : Caporal et Julien SARZAUD : Sapeur 1ère Classe. L'insigne de Chef de Centre échelon argent a été remis au Commandant Émile EUZENOT pour 10 années au commandement du Centre de Secours de Missillac. L'adjudant-Chef Sylvain DELOR met un terme à son engagement après 25 années et 8 mois de service auprès de la population Missillacaise, les sapeurs-pompiers, Olivier GIQUIAUD, Chef de Centre, et la ville lui adressent un grand merci.

Dessine-moi un pompier...

« Philapostel », l'association des collectionneurs, fêtera ce centenaire avec les pompiers. L'association participera le 19 mai, à l'Espace aux mille fleurs, aux festivités et proposera toute une série d'actions mettant en valeur les sapeurs-pompiers : cartes postales, timbres personnalisés, souvenir philatélique, exposition de collections... En amont l'association lance jusqu'au 11 mai 2024 un concours de dessin : « *dessine-moi un pompier* », pour les jeunes de 06 à 11 ans de Missillac et des 8 autres communes du Pays de Pontchâteau et Saint-Gildas-Des-Bois. Les dessins seront exposés à l'espace aux Mille Fleurs le jour du centenaire. Vous pourrez voter pour vos dessins coup de cœur et ainsi participer à la désignation des gagnants du concours. Réservez votre 19 mai pour venir fêter les 100 bougies de notre centre de secours !

Les pompiers fêtent leur 100^{ème} anniversaire
Dimanche 19 mai 2024
 Rendez-vous à l'Espace aux Mille Fleurs de 10h00 à 18h00 pour partager ensemble cet évènement et mettre à l'honneur vos héros du quotidien !

Le Twirling Missillac sélectionné pour la Coupe d'Europe !

Le club de Twirling de Missillac a organisé de manière conjointe avec le comité départemental, et les clubs de Saint-Gildas-des-Bois et Rezé, le championnat départemental les 10 et 11 février 2024 à Saint-Gildas-des-Bois.

Ce championnat s'est très bien déroulé, que ce soit dans l'organisation ou dans les résultats sportifs pour le club.

Suite à ce championnat, Thomas BEDELOUP, en masculin Senior, a été sélectionné par la Fédération Française Sportive de Twirling Bâton, pour représenter la France lors de la Coupe d'Europe en juillet 2024 à Porec en Croatie.

Association « Chrysalides »

Assistants maternels ? Vous souhaitez sortir de l'isolement, partager et échanger avec des collègues, apporter à vos petits accueillis la possibilité de se sociabiliser ou bien de s'amuser avec d'autres enfants. « Chrysalides » vous invite à la rejoindre. Cette association d'assistantes maternelles sympathiques et professionnelles se retrouve deux fois par semaine tantôt sur Missillac, tantôt sur Saint-Gildas-Des-Bois ou bien Guenrouët. Libre à chacun de venir quand il peut. Que vous soyez de Missillac, Drefféac, Guenrouët, Saint-Gildas-Des-Bois ou bien encore Sévérac, n'hésitez pas à contacter : Virginie (06 67 25 43 03), Morgane (06 67 03 76 03), Amandine (06 33 77 90 00) ou Christelle (06 63 23 99 63).

Du côté de la jeunesse

L'école Notre-Dame-De-La-Brière

L'établissement situé sur deux sites (site du bourg au 11 rue Saint Charles et site de l'Angle-Bertho au 05 rue de l'étoile) accueille 279 élèves répartis sur 11 classes. Vous souhaitez le découvrir ? N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec la cheffe d'établissement, Madame Gaëlle DAVID, par courriel : ec.missillac.nd-de-la-briere@ec44.fr.

Vous pourrez visiter les lieux et échanger avec l'équipe sur les projets et démarches pédagogiques. Madame DAVID présente : « *Les élèves sont au centre de notre démarche pédagogique ; nous tenons compte de leurs acquis et de leurs difficultés afin de leur proposer un travail adapté. Notre école propose le message et expose les valeurs de l'éducation chrétienne. La catéchèse se pratique sous la forme d'une adhésion libre d'une heure par semaine (sur temps scolaire). Il est proposé aux autres élèves un temps de culture chrétienne.* »

Acteurs du territoire :



Faites-vous connaître et diffusez vos actus !

Le site internet de la ville permet de mettre en valeur les différents acteurs du territoire. Associations, professionnels, partenaires institutionnels : pensez à transmettre ou mettre à jour vos éléments auprès du service « Communication » :

✉ webmaster@missillac.fr et ✉ communication@missillac.fr.

Pour les acteurs, qui ne sont pas encore répertoriés, vous avez la possibilité de vous faire connaître en prenant contact sur les adresses électroniques ci-dessus !



Coup de projecteur culturel



SOIRÉE CONTES ET DANSES TRADITIONNELLES

Le samedi 13 avril

L'association « REVIVAL » vous propose une soirée « contes et danses traditionnelles » avec, en première partie, Jean RUAUD, conteur. Rendez-vous à l'Espace Culturel La Garenne, le samedi 13 avril à 20h30.

Tarifs : adulte : 8€ ; 5-12 ans : 3€ ; -5 ans : gratuit.

APRÈS-MIDI CHORALE



Le dimanche 14 avril

Venez partager un après-midi de chant à l'église Saint-Pierre et Saint-Paul avec les chorales « À Tous Chœurs » de Missillac, « Crescendo » de Malville et « Sillon Chantez » du Temple de Bretagne. Rendez-vous à 15h00. Participation libre.

Du côté de l'Office Culturel



UN CONCERT « ORGUES ET PIANO »



Le dimanche 05 mai

L'Office Culturel vous donne rendez-vous le dimanche 05 mai à 15h00 à l'église de Missillac pour découvrir, en première partie, différentes pièces interprétées aux grands orgues. Puis, laissez-vous emporter par un « concert-balade original » avec une soliste mezzo-soprano accompagnée d'un duo orgue-celesta et Piano. **Tarifs** : plein 10€ ; adhérents et 12-20 ans : 5€ ; -12ans : gratuit.

« À TRAVERS CHAMPS » REVIENT !



Le samedi 29 juin

L'Office Culturel clôturera sa saison avec un spectacle, de plein air, joué mêlant musique festive et jonglerie ! Rendez-vous le samedi 29 juin à 17h00 à l'étang des Platanes ! Gratuit.



Sur Missillac

Le Tour de Bretagne cycliste est de passage !

Cette année, le Tour de Bretagne sera de passage sur Missillac. Les cyclistes, en provenance de La Chapelle-Des-Marais, traverseront la commune pour se diriger vers Saint-Dolay. Rendez-vous le dimanche 28 avril aux environs de 12h30.

Un marché « Loc'Halles »

En complément du marché hebdomadaire du mercredi matin, un marché de producteurs locaux, le marché « Loc'Halles », s'installe sous la halle de marché chaque vendredi soir. Découvrez-le de 17h00 à 19h30.

Appel aux bénévoles

Fête de la musique

La Fête de la Musique, organisée par Cap Callissim, revient le samedi 08 juin, et l'équipe a besoin de bénévoles ! L'asso explique : « Les missions peuvent prendre plusieurs formes : aide au montage et au démontage, diffusion d'affiches et communication, buvette, restauration. Ces missions ne nécessitent aucune compétence particulière. Il est aussi possible d'en tester plusieurs ! Chacun s'engage à hauteur de ses moyens et de ses disponibilités. »

Contact : ✉ musiquemissillac@hotmail.fr

☎ 06 63 83 67 74